

FACTUM

Plusieurs Canadiens et Canadiennes conduisent alors qu'ils croient que leurs capacités sont affaiblies

Toronto, Ontario, le 12 avril 2023 — Un sondage mené en novembre et décembre 2022 par la firme Ipsos pour le compte de MADD Canada indique que plusieurs Canadiens et Canadiennes choisissent toujours de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool, du cannabis ou d'autres drogues.

Les résultats indiquent qu'un nombre troublant de Canadiens et Canadiennes continuent de conduire avec les capacités affaiblies. Ces comportements sont encore plus courants parmi les jeunes hommes (de 18 à 34 ans) et s'inscrivent dans une tendance généralisée observée depuis mai 2021 lors du premier sondage de cette série.

Ce nouveau sondage indique en outre que les jeunes femmes (de 18 à 34 ans) commencent à emboîter le pas aux conducteurs de sexe masculin en ce qui a trait à la conduite d'un véhicule après la consommation d'alcool, de cannabis ou d'autres drogues. On note également des taux supérieurs à la moyenne dans plusieurs catégories parmi les personnes ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison.

Des Canadiens et Canadiennes de tous les groupes d'âge continuent de conduire alors qu'ils croient que leurs capacités sont affaiblies

Parmi les 68 % (baisse de 3 points de pourcentage par rapport à mai 2022) des conducteurs canadiens qui avaient consommé de l'alcool au cours des 30 jours précédents, moins de 1 sur 10 (6 %) avait conduit au moins une fois au cours des six mois précédents alors qu'il pensait que ses capacités étaient affaiblies par l'alcool. Il est à noter que la proportion de ces derniers ayant conduit avec des passagers à bord est à la baisse (33 % [baisse de 12 points de pourcentage]). Parmi les 30 % des conducteurs qui avaient consommé du cannabis au cours des 30 jours précédents, 1 sur 10 (12 %) avait conduit au moins une fois au cours des six mois précédents alors qu'il pensait que ses capacités étaient affaiblies par le cannabis et la majorité de ces derniers (61 % [hausse de 6 points de pourcentage]) transportaient des passagers. Parmi les 12 % des conducteurs qui avaient consommé une drogue illicite, des médicaments (prescrits ou non) ou une autre substance à des fins récréatives ou pour ses effets euphoriques (substances les plus souvent citées : hallucinogènes, dépresseurs, stimulants, opioïdes, etc.) au cours des 30 jours précédents, 2 sur 10 (19 %) avaient conduit au moins une fois au cours des six mois précédents alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par ces substances et la majorité de ces derniers (60 %) transportaient des passagers.

FACTUM

Consommation et conduite avec capacités affaiblies — les jeunes femmes sont sur un pied d'égalité avec les jeunes hommes*

Le sondage d'Ipsos indique que les femmes âgées de 18 à 34 ans deviennent aussi susceptibles que les hommes du même groupe d'âge d'adopter plusieurs comportements à risque en matière de conduite avec capacités affaiblies après avoir consommé de l'alcool, du cannabis, des drogues illicites, des médicaments (prescrits ou non) ou d'autres substances à des fins récréatives ou pour ses effets euphoriques. Les femmes âgées de 18 à 34 ans et les hommes âgés de 35 à 54 ans étaient plus susceptibles que la moyenne d'avoir consommé de l'alcool dans les 30 jours précédents (72 % chacun). Parmi ces derniers, les femmes âgées de 18 à 34 ans étaient plus susceptibles que la moyenne d'avoir conduit alors qu'elles pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par l'alcool au moins une fois au cours des six mois précédents (8 %) et de conduire avec des passagers à bord (42 % ; cette proportion est également plus élevée parmi les hommes âgés de 35 à 54 ans [46 %]). Les taux de consommation de cannabis dans les 30 jours précédents sont plus élevés chez les hommes et les femmes appartenant au groupe d'âge des 18 à 34 ans (45 % et 38 % respectivement). Ces derniers sont également les plus susceptibles de déclarer avoir conduit au moins une fois au cours des six mois précédents alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par le cannabis (18 % chacun) et la majorité des deux groupes ont conduit avec des passagers à bord (56 % et 60 % respectivement). Ce comportement (transport de passagers) est plus courant chez les hommes âgés de 35 à 54 ans (67 %). En ce qui a trait à la consommation de drogues illicites, de médicaments (prescrits ou non) et d'autres substances consommées à des fins récréatives ou pour leurs effets euphoriques (substances les plus souvent citées : hallucinogènes, dépresseurs, stimulants, opioïdes, etc.) au cours des 30 jours précédents, les taux de consommation sont plus élevés chez les hommes et les femmes appartenant au groupe d'âge des 18 à 34 ans (19 % chacun) ; la proportion de ces derniers ayant conduit au moins une fois au cours des six mois précédents alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par ces substances s'élève à environ 2 sur 10 (16 % et 23 % respectivement). Ce comportement est plus courant chez les hommes âgés de 35 à 54 ans (28 %). La plupart des hommes et des femmes appartenant au groupe d'âge des 18 à 34 ans ont transporté des passagers alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies (64 % et 65 % respectivement).

**Il convient de noter que les données sur les jeunes hommes et les jeunes femmes qui ont conduit avec des passagers à bord (alors qu'ils pensaient que leurs capacités sont affaiblies par les effets du cannabis, d'une drogue illégale, d'un médicament [prescrit ou non] ou d'une autre substance consommée à des fins récréatives ou pour ses effets euphoriques) se fondent sur de très petits échantillons. Toutefois, cette tendance a été notée parmi les jeunes hommes dans le cadre de plusieurs recherches. Il restera à voir au cours des prochaines recherches si cette tendance se maintient chez les jeunes femmes.*

Les comportements en matière de conduite avec capacités affaiblies demeurent élevés parmi les personnes ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison

Les recherches actuelles démontrent que les conducteurs qui ont des enfants de moins de 18 ans à la maison sont plus susceptibles de conduire avec les capacités affaiblies. Après quatre recherches différentes, nous pouvons maintenant dire avec plus de certitude qu'il ne sera pas facile de surmonter l'incidence de la COVID-19 sur ce groupe de parents dans un monde post-pandémique ; il est bien possible que ces derniers se soient tournés vers l'alcool, le cannabis et d'autres drogues pour les aider à composer avec le stress et l'anxiété liés à l'obligation de porter de nombreux chapeaux durant la pandémie (p. ex., travailler à domicile, tout en assumant les fonctions des enseignants et des éducateurs en garderie). Le sondage d'Ipsos indique que les individus qui ont des enfants de moins de 18 ans à la

FACTUM

maison continuent d'être plus susceptibles que la population générale de conduire alors qu'ils pensent que leurs capacités sont affaiblies par l'alcool, le cannabis, une drogue illicite, des médicaments (prescrits ou non) ou d'autres substances consommées à des fins récréatives ou pour les effets euphoriques. Parmi ce groupe de répondants, une proportion de 1 sur 10 (soit 10 % par rapport à 6 % pour la population générale de conducteurs canadiens) a déclaré avoir conduit au cours des six mois précédents alors qu'il pensait que ses capacités étaient affaiblies par l'alcool. Des proportions plus élevées de ce groupe ont déclaré avoir consommé du cannabis dans les 30 jours précédents (34 % par rapport à 30 %), avoir conduit au cours des six mois précédents alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par le cannabis (18 % par rapport à 12 %), et avoir conduit avec des passagers à bord (69 % par rapport à 61 %). Les personnes avec des enfants de moins de 18 ans à la maison étaient également plus susceptibles d'avoir consommé une drogue illicite, des médicaments (prescrits ou non) ou d'autres substances consommées à des fins récréatives ou pour les effets euphoriques (16 % par rapport à 12 %) ; d'avoir conduit alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par ces substances (30 % par rapport à 19 %) ; et d'avoir conduit avec des passagers à bord (74 % par rapport à 60 %).

Les idées fausses sur la gravité de la conduite avec capacités affaiblies perdurent

Les résultats du sondage indiquent que les idées fausses sur la gravité de l'alcool et du cannabis au volant perdurent.

- Trois conducteurs canadiens sur 10 (28 %) croient qu'il y a une énorme différence entre la conduite après la consommation d'alcool et la conduite après la consommation de cannabis. Bien que cette proportion soit en baisse par rapport à mai 2022, elle concorde avec ce qui a été noté lors du sondage de novembre 2021.
- De plus, environ un conducteur sur 10 croit qu'il « n'est pas grave » de conduire après avoir consommé quelques verres (13 %), du cannabis (11 %), une drogue illicite, un médicament (prescrit ou non) ou une autre substance à des fins récréatives ou pour les effets euphoriques (9 % [hausse de 2 points de pourcentage]).

FACTUM

Les raisons citées pour justifier la conduite avec les capacités affaiblies demeurent inchangées

Peu importe la substance consommée, les individus qui conduisent alors qu'ils pensent que leurs capacités sont affaiblies (par l'effet de l'alcool, du cannabis, d'une drogue illicite, d'un médicament ou d'une autre substance consommée à des fins récréatives ou pour ses effets euphoriques) citent principalement les justifications suivantes : ils ne sentaient pas que leurs capacités étaient affaiblies ; ils pensaient pouvoir conduire prudemment ; ils ne devaient pas aller loin. Dans le cas de drogues illicites, les gens se justifient très souvent en disant qu'ils ne pensaient pas se faire prendre par les services policiers. Ventilation des répondants ayant cité ces raisons selon la substance consommée :

- Principales raisons citées par ceux qui avaient consommé de l'alcool au cours des 30 jours précédents et conduit alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par cette substance : « Je ne sentais pas que mes capacités étaient affaiblies » (52 %), « Je pensais pouvoir conduire prudemment » (38 %) et « Je ne devais pas aller très loin » (37 %).
- Principales raisons citées par ceux qui avaient consommé du cannabis au cours des 30 jours précédents et conduit alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par cette substance : « Je ne sentais pas que mes capacités étaient affaiblies » (49 %), « Je pensais pouvoir conduire prudemment » (44 %) et « Je ne devais pas aller très loin » (32 %).
- Principales raisons citées par ceux qui avaient consommé une drogue illicite, un médicament (prescrit ou non) ou une autre substance à des fins récréatives ou pour les effets euphoriques au cours des 30 jours précédents et conduit alors qu'ils pensaient que leurs capacités étaient affaiblies par ces substances : « Je ne sentais pas que mes capacités étaient affaiblies » (34 %), « Je pensais pouvoir conduire prudemment » (32 %), « Je ne pensais pas me faire prendre par la police » (31 %) et « Je ne devais pas aller très loin » (28 %).

Au sujet de l'étude

Ce texte présente un survol des résultats du sondage réalisé par Ipsos du 24 novembre au 7 décembre 2022 pour le compte de MADD Canada. Un échantillon de 3 000 Canadiens et Canadiennes âgés de 18 à 70 ans et détenant un permis de conduire valide a été sondé en ligne. Des quotas et des pondérations ont été utilisés pour faire en sorte que la composition de l'échantillon reflète les caractéristiques de la population canadienne âgée de 18 à 70 ans (en âge de boire) conformément aux paramètres de recensement. La précision des sondages en ligne d'Ipsos est mesurée au moyen d'un intervalle de crédibilité. Dans ce cas, les résultats sont précis à $\pm 2,0$ points de pourcentage, 19 fois sur 20, pour la population générale de Canadiens et Canadiennes âgés de 18 à 70 ans (en âge de boire). L'intervalle de crédibilité sera plus important au sein des sous-groupes de la population. Tous les sondages et toutes les enquêtes sur échantillons peuvent être sujets à d'autres sources d'erreur, notamment des erreurs de couverture et de mesure.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce communiqué, veuillez contacter :

Sean Simpson
Premier vice-président, Ipsos, affaires publiques
+1 416 324-2002
Sean.Simpson@Ipsos.com



FACTUM

À propos d'Ipsos

Ipsos, la troisième plus grande société d'études de marché au monde, est présente dans 90 marchés et compte plus de 18 000 employés.

Nos équipes de professionnels, analystes et scientifiques passionnées ont bâti des domaines d'expertise multidisciplinaires qui fournissent à nos clients une compréhension réelle et approfondie des actions, opinions et motivations des citoyens, consommateurs, patients, clients ou employés. Nous servons plus de 5 000 clients dans le monde avec plus de 75 solutions d'affaires.

Fondée en France en 1975, Ipsos est coté en bourse à Euronext Paris depuis juillet 1999. La compagnie fait partie des index SFB 120 et Mid-60 et est éligible au Service de règlement différé (SRD).

ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP

www.ipsos.com

